<u>Dossier suivi par Céline JOLY-FENON</u>

<u>cjoly@cc-blere-valdecher.fr</u>

N/Réf: JFB/CJF 2020-005

Objet : Demande de branchement d'Assainissement.

Madame, Monsieur,

Suite à votre demande, veuillez trouver ci-joint :

Bléré, Le 7 janvier 2020

1 imprimé de demande de branchement d'Assainissement à compléter à retourner au
service « Assainissement » de la Communauté de Communes Bléré-Val de Cher (CCBVC)
visé de la Commune du lieu de branchement, accompagné d'un extrait de plan
cadastral et d'un plan de masse en vue d'obtenir l'autorisation de branchement .

☐ 1 exemplaire d'attestation de raccordement au réseau d'Assainissement : lorsque vos installations seront raccordées au réseau d'Assainissement des Eaux Usées, merci de prendre contact avec la CCBVC pour faire contrôler la conformité.

Les branchements sont réalisés par une Entreprise que la CCBVC aura mandatée, conformément au règlement du service Assainissement des Eaux Usées.

Le coût vous sera facturé par la Communauté de Communes de Bléré-Val de Cher selon les tarifs en vigueur.

Par ailleurs, vous aurez à verser à la CCBVC une *Participation pour le Financement de l'Assainissement Collectif* (PFAC). Son montant de **1 400,00 euros** (*tarif fixé par délibération du 12/12/2019*) sera à régler lors du dépôt de la demande de branchement, par chèque à l'ordre de Trésor Public, ou virement bancaire.

Les services communautaires restent à votre disposition pour toute démarche complémentaire.

Vous souhaitant bonne réception,

Je vous prie d'agréer, Madame, Monsieur, l'expression de mes sentiments les meilleurs.

Le service Assainissement